

Monsieur Dequillbec, cher bernard,

C'est avec plaisir que j'ai accepté à ta demande de te remettre les insignes de Chevalier du Mérite Maritime. Distinction qui t'honore et récompense tout ton travail accompli depuis 27 ans maintenant pour la sauvegarde du chalutier Jacques-Louise au titre du patrimoine local de la ville maritime de Cherbourg. Chalutier qui fêtera ses 60 ans en juillet 2019.

Le Jacques-louise a été désarmé en 1991, afin de pouvoir en échange effectué la construction d'un chalutier neuf moderne pour le port de pêche de Cherbourg. A cette époque tu travaillais toujours à Caen, mais jamais loin de Cherbourg ou tu as toutes tes racines. Tu connais bien le port de pêche et ses navires, amoureux de la mer et du monde maritime qui fais que tu tombes tout naturellement amoureux de cette grande barque comme disent les anciens. Tu connais bien la destination finale des vieux navires qui agonisent le long des quais du port. Pour toi, pas question que le Jacques-Louise finisse au fond de la fosse de Levy. Pourquoi ? Tout seul tu peux nous le dire. C'est en 1992 que nous faisons connaissance, notre rencontre et la découverte du chalutier et du milieu de la pêche au large va modifier le cours de ta vie jusqu'aujourd'hui. Tu m'exposes alors ton projet pour sauvegarder ce navire.

En effet c'est le dernier témoin d'une technique de pêche révolue, et du savoir-faire de la construction traditionnelle locale de chantiers « Bellot » lancé en 1959, il est le témoin de l'épopée de la pêche Cherbourgeoise de l'après-guerre. J'adhère tout de suite à ton projet, car pour moi ce navire représente toute ma vie de pêcheur. Nous savons que beaucoup de travail reste à faire pour convaincre le bien fondé de ton projet. Un atout majeur va nous aider, c'est l'excellent état du Jacques-Louise. Je me rappelle le jour où tu es venu présenter et exposer ton projet lors d'une assemblée générale de la CAPAM à la criée. Tu as réussi l'examen de passage bravo Bernard.

3 années seront nécessaires pour sensibiliser l'opinion publique, les collectivités territoriales pour l'intérêt de sauvegarder ce chalutier à flot témoignage de l'activité pêche hauturière du port mais aussi la vie des hommes de la mer à bord et de ses marins pêcheur.

Entre temps, le navire t'est cédé pour le franc symbolique et tu crées l'association « Les Amis du Jacques-Louise » que tu présides toujours. Tu fédères autour de toi une première équipe pour soutenir ce projet un peu fou car le Jacques-Louise n'est pas un vaquelotte. Ce projet est le seul cas en Normandie est en France pour un tel navire.

Il te faut retrousser les manches avec ton équipe pour pérenniser la sauvegarde du chalutier. De nombreuses manifestations sont alors organisées avec succès autour et à bord du navire. Une anecdote, peu connue du grand public c'est à bord du Jacques-Louise que l'association pour la promotion des produits de la mer et du terroir fut créée, elle vient de fêter ses 23 ans années le mois dernier à la cité de la mer. Des grands noms de la voile et du monde maritime sont passés à bord pour soutenir ton projet. Eric Tabarly, Marc Pajot, Catherine Chabaud qui devient la marraine du navire lors de son 2ème baptême symbolique et bien d'autres encore.

Je n'oublie pas non plus l'épisode des relations liées avec le navire école Russe le SEDOV et son équipage. Nous seuls connaissons cet inoubliable épisode.

Grâce à toi et les amis du Jacques-Louise, que notre association est reconnue pour son sérieux et la qualité de son travail durant toutes ces années. Bernard la soirée ne serait pas assez longue pour évoquer tout le travail effectué pour le maintien du navire à flot. Mais quelques dates importantes qui ont marqué la deuxième vie du Jacques-louise.

1996 ; l'arrêté du 6 décembre le Jacques-louise est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques Et depuis le navire participe uax journées du patrimoine

1999 ; Le 21 juillet le chalutier fête ses 40 ans comme il se doit. Mais il reste encore beaucoup de travail pour une ouverture grand public sécurisée.

2004 ; Mise ne place d'une passerelle homologuée sécurité pour l'accès à bord.

2006 ; Ouverture officielle pour le grand public. Cette même année l'association reçoit le prix du meilleur ambassadeur du tourisme en Cotentin décerné par la CCI.

2009 ; pour le 50^{ème} anniversaire un récital de musique classique est organisé dans la cale ainsi qu'un débat pêche durable et responsable.

2011 ; Grand carénage et réfection de la coque dans la forme de radoub Napoléon.

2013, Bernard entame le difficile dossier pour un classement national du Jacques-Louise

2015 ; soit 2 années d'acharnement de Bernard de procédure d'instruction le 7 avril la Commission Nationale des Monuments Historiques à l'unanimité propose le classement du chalutier. Par arrêté ministériel du 22 septembre le Jacques-Louise devient officiellement Monument Historique national. On le doit à toi Bernard bravo c'est une reconnaissance très rare pour un navire d'autant plus de pêche. Nous fêtons aussi le 20.000^{ème} visiteur.

2016 ; fin d'année violente tempête endommage la passerelle d'accès au public en 2017 elle est remise en place plus solidement.

2018 ; le Jacques Louise est toujours ouvert au public l'été. Il participe et est toujours associé aux grandes manifestations nautiques de la ville de Cherbourg tel en 2005 l'extraordinaire Tall-ship et cet été à la Drums coup. Le Jacques-Louise est devenu aujourd'hui un monument incontournable de la vie locale de la ville est bien au-delà à l'échelle nationale répertorié dans tous les guides et offices du tourisme. Il suffit pour cela de taper Jacques-Louise sur internet.

Toutes ces 27 années de cette 2^{ème} vie nous les devons à Bernard l'amant fidèle du Jacques-Louise. J'ai une pensée particulière pour nos amis de la première heure qui nous ont quitté aujourd'hui ils seraient fiers de la destinée du chalutier qui était un pari un peu fou d'un homme qui a su imposer avec un caractère bien trempé et une volonté inébranlable dont je suis un témoin privilégié. Et dieu sait la somme de travail avec des hauts et des bas comme dans toutes entreprises le résultat est là. Toutes autorités locales, régionales ont défilé à bord certains y ont même dégusté la matelote du Jacques-Louise comme notre ancien Premier Ministre très amis de l'association.

Voilà Bernard très succinctement, résumé la folie qui s'est emparée de toi il y a 27 ans, chacun s'est que l'amour fou n'a pas de limite. Les 60 ans du Jacques-Louise seront fêtés et après une 3^{ème} vie devra encore être inventée. Bernard y travaille, et aura encore besoin de toutes les bonnes volontés.

Je me dois pour conclure, d'associer à cette sympathique manifestation ta femme et amie Agnès car sans sa patience, sans son soutien indéfectible la folie de cette histoire n'aurait jamais vu le jour et le Jacques-Louise dormirait aujourd'hui au fond de la mer. Vous vous êtes investi sans compter dans ce projet dans tous le sens du terme alors encore bravo à tous les deux. Cette distinction aujourd'hui est la reconnaissance du monde Maritime pour le travail et l'engagement de Bernard pour la sauvegarde du chalutier Jacques-Louise tu fais partie notre grande famille maritime et pour la pêche c'est une fierté.

« Monsieur Bernard Dequilbec au nom du gouvernement de la République nous vous faisons Chevalier du Mérite Maritime »